

Date de dépôt : 6 juin 2012

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Thierry Cerutti : Fermeture de la route de Vernier : qui ne dit pas la vérité ? (question 1)

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 11 mai 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Va-t-on enfin connaître la vérité concernant la fermeture de la route de Vernier de la part des autorités cantonales ?

Au mois de mars 2012, le groupe MCG a relancé la problématique concernant la fermeture de la route de Vernier aux résidents de Vernier-Village et environ, laquelle est fermée depuis le mois de décembre 2010.

La conseillère d'Etat écologique, Mme Künzler, a pourtant déclaré lors d'une séance plénière du Grand Conseil, au début 2011 – et afin de répondre à une motion demandant d'ouvrir ladite route à la circulation pour les riverains, déposée par le MCG – que la route de Vernier devrait retrouver son accessibilité d'avant décembre 2010 dans les tout prochains mois.

Lors de cette séance, elle a par ailleurs précisé que la décision de fermer la route de Vernier n'a pas été prise de manière unilatérale, comme veut bien le faire croire son collègue du parti des Vert, M. Rochat, dans sa réponse à la question écrite 150, du 12 avril, dont le contenu est accessible sur le site de la Ville de Vernier, mais bien en concertation avec lui-même, son acolyte M. Apotheloz et la direction de la DGM.

Dès lors qu'il y a contradiction entre les informations reçues de la part de la conseillère d'Etat écologique et celles de son collègue de parti M. Rochat,

Ma question est la suivante :

Lequel des deux élus du parti des Vert ment ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

En réponse à la question posée, le Conseil d'Etat prie l'interpellateur de se référer au rapport qu'il a déposé au Grand Conseil le 16 mai 2012 (P 1771-B).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Pierre-François UNGER